VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Double Cottage,

Nos 2225 et 2227 rue Terpsichore

chore et

Cottage Simple,

2727 rue Washington,

Dans l'affaire de Mme Geo. Ives vs Justice Neote et als.

No 53,946—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR HECKER & SMITH, J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée ci-dessus, il sera vendu à l'encan public, ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Carondelet, Howard et Freret, et désigné comme lot No 2, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles, le tout composé d'une partie des lots Nos 12, 13, 14 sur un plan original de George T. Baker, ancien voyer, sur un certain plan dressé par C. A. Heddin, architecte, en date du 15 février 1855 et déposé en l'étude de M. Grivon, notaire.

Deux certaines lois de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et sont dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Magnolia et Clara, et désignés comme lots Nos V et 8, et mesurant chacun 30 pieds, 4 pouces et 6 3/8 lignes sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Le tiers de l'intérêt des mineurs dans les propriétés ci-dessus sera vendu comptant, et les deux autres tiers de l'intérêt seront vendus comme suit: un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat, s'il y en a, à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1897 en sus et au delà du prix de adjudication; faire un dépôt comptant de 10 pour cent et payer les actes de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire

26déc—26—jan 2 9 16 23 27

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI 25 JANVIER 1898,

Propriété du troisième district occupée comme vacherie.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.— MARDI, 25 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée succession de Henry Brink No 54,979 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publique :

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Orléans, Allen (anciennement Bayou Bernard), Robertson (anciennement Verte) et Tonti (anciennement Force). Laquelle dite portion de terre, mesure 319 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la dite rue Nouvelle Orléans, sur une profondeur et façade à la rue Rochelaise (anciennement Verte) de 42 pieds 8 pouces et 5 lignes et sur une profondeur et façade à la rue Tonti [anciennement Force] de 107 pieds 2 pouces et 3 lignes, le tout conformément à et comme il est subdivisé en trois morceaux de terre séparés sur le devis et arpentage de Edgar Pilié, assistant voyer de ville, en date du 20 décembre 1897 [désigné par les lettres A, B et C dudit devis et arpentage].

Conditions—Le moitié en plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un an, au billet de l'acquéreur, à son propre ordre, daté le jour de l'adjudication et endossé par ledit encanteur, portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de sa date et garantis par les liens du vendeur, et le privilège et hypothèque sur la propriété vendue, ensemble avec les autres clauses de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1898, en sus et au delà du prix d'achat, s'il y en a, à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1897 en sus et au delà du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 10 pour cent et payer les actes de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire

26déc—26—jan 2 9 16 23 27

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI 25 JANVIER 1898,

Propriété du troisième district occupée comme vacherie.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.— MARDI, 25 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée succession de Henry Brink No 54,979 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publique :

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Allen (anciennement Bayou Bernard), Robertson (anciennement Verte) et Tonti (anciennement Force). Laquelle dite portion de terre, mesure 319 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la dite rue Nouvelle Orléans, sur une profondeur et façade à la rue Rochelaise (anciennement Verte) de 42 pieds 8 pouces et 5 lignes et sur une profondeur et façade à la rue Tonti [anciennement Force] de 107 pieds 2 pouces et 3 lignes, le tout conformément à et comme il est subdivisé en trois morceaux de terre séparés sur le devis et arpentage de Edgar Pilié, assistant voyer de ville, en date du 20 décembre 1897 [désignés par les lettres A, B et C dudit devis et arpentage].

Conditions—Le moitié en plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un an, au billet de l'acquéreur, à son propre ordre, daté le jour de l'adjudication et endossé par ledit encanteur, portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de sa date et garantis par les liens du vendeur, et le privilège et hypothèque sur la propriété vendue, ensemble avec les autres clauses de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1898, en sus et au delà du prix d'achat, s'il y en a, à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1897 en sus et au delà du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 10 pour cent et payer les actes de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire

26déc—26—jan 2 9 16 23 27

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 53,920.

A. P. Agnelly vs ses créanciers.

BON EMPLACEMENT POUR AFFAIRES.

Coin des rues Lapeyrouse et Dupré,

Nos 1600-1602.

COTTAGE SIMPLE,

— Rue Lapeyrouse.—

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1612-1614 rue Lapeyrouse.

SERA VENDU A L'ENCAN,

Mardi, 25 Janvier, 1898.

A MIDI,

—A LA—

BOURSE DES ENCANTEURS 631 RUE COMMUNE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la susdite Cour, dati et signé le 23 décembre 1897, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous vendrons à l'enchère publique, à l'étude et endroit mentionné, les propriétés ci après décrites.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré; le dit lot est désigné par le numéro 1, sur un plan fait par L. J. F. Frémaux, ingénieur civil, le 21 Nov. 1896, et déposé en l'étude de J. Davigneaud, notaire public en cette ville; le dit lot 1 mesure 40 pieds et 1 ligne de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur de 113 pieds 11 pouces et 4 lignes, et forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Dupré.

2° Lot 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en un cottage simple, contenant 5 chambres de chaque côté avec les dépendances, etc; ledit lot 2 touchant lot 1, et mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse, par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° LOT 3, dans le même îlet, touchant les lots 1 et 2, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage double, contenant 5 chambres de chaque côté, etc; lot 3 mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse, par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4° Sept lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Pacifique, les rues Bruxelles, Denis et Industrie désignés comme lots 20 à 26 dans l'îlet 1576, les dits lots mesurant 189 pieds 8 pouces de face à la rue Bruxelles sur 123 pieds de profondeur.

Conditions Comptant; l'acquéreur payant pour l'acte de vente devant L. C. Quintero, notaire et un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Plans à la Bourse.

BAYNE & ONORATO, Encanteurs,
624 rue Commune.

26 déc - 26 27—jan 4 11 18 25

Bureau de Carondelet Canal and Navigation Company—Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1897—La séance annuelle des actionnaires de cette compagnie pour l'élection de neuf directeurs pour l'année 1898 sera tenue au local de la compagnie, coin Villeré et Toulouse, LUNDI, le 17 janvier 1898, de midi à deux heures de l'après midi.

CHAS. J. LEEDS,
Secrétaire.

17 déc—17 31—janv 10 17

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District portant le numéro municipal 923 rue Erato,

Entre les rues Annonciation et Constance (l'arrière rue étant la rue Gaiennié).

Veuve Annie W. Anderson vs Veuve et héritiers de Stephen C. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,868—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes et parties prises dessus les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, maintenant Melicerte, Constance, Annonciation et Gaiennié anciennement Bartholomew, mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq et demi lignes de face à la rue Erato; deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur le côté vers la rue Constance; cent quatre-vingt sept pieds quatre pouces et une ligne sur le côté vers la rue Annonciation et trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne du fond

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Frank N. Butler, avocat pour le plaignant.

26nov—26 27—déc 3 10 17 24 30

E. G. Rebentisch, David Robertson, Subrogee, vs Robert Bronson.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 7,279—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessy, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encanteur publique, le LUNDI 3 janvier 1898, à 11 heures à la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, [3me District], la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Robert Bronson, défendeur, dans et à un certain jugement rendu par l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, le troisième jour de décembre 1897, et signé le huitième jour de décembre 1897, en faveur de Robert Bronson, plaignant et contre E. G. Rebentisch, défendeur, dans la procès intitulé Robert Bronson vs E. G. Rebentisch, 53,584 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, pour la somme de neuf ($19,60) dollars et soixante cents frais de saisie.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E. HUMPHREY, et
Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

21 déc—21 27—3 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par la présente, que le 6me jour de décembre 1897 jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire suivante intitulée, dans les mots et chiffres suivants, à savoir—Mary A. Coile, femme etc., de C. W. Coffin, son mari—No 4,640—Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être jugée —Présents, Jne C. Wickliffe, Esq., avocat pour la plaignante défendeur en sa propre personne.

Après avoir entendu les plaidoiries, évidence et conseil, la Cour considérant l'évidence produite et la loi applicable dans cette affaire et pour des raisons verbalement assignées,

Il est ordonné adjugé et décrété que la plaignante Mary A. Coile, femme de Charles W. Coffin, qu'il y ait jugement contre ledit Charles W. Coffin son mari, pour dissolution de la communauté des gains et acquis maintenant existant entre eux et qu'elle soit et est par la présent, séparée des biens de son mari et reprendre la direction de ses propres affaires.

Il est de plus ordonné que toutes les demandes respectives de la plaignante soient suspendues dans cette affaire de non lieu; le défendeur payant tous les frais des procès

Jugement rendu le 8 décembre 1897.

Jugement signé le 14 décembre 1897.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans le vingt-unième jour de décembre, en l'année de notre Seigneur, Mil Huit Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

22 déc—22 28—11 15 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 070—Division B—Jacob Bernstein vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire Jacob Bernstein soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public à son bureau, Hennen Building, en cette ville, le 10me jour de janvier 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Albert J. Marion soit appointé syndic provisoire de l'insolvable sur caution en la somme de mille dollars, et que A. Goldberg soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, Lne 7 décembre 1897.

Signé: FRED. D. KING,
Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

9 déc—9 26—janv 10

VENTE PAR LE CONSTABLE.

New Orleans Cotton Exchange vs Johnsen & Co.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 34 879—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R. M Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, agissant pour l'Hon W. R. Richardson juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la chambre No 12, quatrième étage de la bâtisse du Cotton Exchange, à l'encoignure des rues Gravier et Carondelet, le MARDI, 28 décembre 1897, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un type-writer et une casse, un éventail électrique, un lot de meubles de bureau, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité

18 déc—18 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON, A l'enchère publique.

MERCREDI, 29 décembre 1897, à 10:30 A. M., au No 2625 rue N. Remparts près Pert, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté 2 novembre 1897, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Smith, No 54,714 du dossier de la dite cour—

Tout et en particulier les effets mobiliers et meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

GEO. G. FRIEDRICHS & CO,
Encanteurs, bureau 832 rue Commune.

19 déc—19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Second District, sur la rue des Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois, l'arrière rue étant St. Philippe.

Veuve Jos Bourdette vs Alexander Mutti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,666—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet No 342, borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Dorgenois et Broad, désigné par le No 17, sur un plan de John F. Braun, daté le 12 janvier 1885 et mesurant trente et un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines par cent quarante-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

8 déc—8 19 17 24 31—jan 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Connue comme les Nos 2415 et 2417 rue Bienville, entre les rues Rochebleve et Tonti.

Southwestern Building & Loan Association vs Eleonora Gregory.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 54,980—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, maintenant Melicerte, Constance, Annonciation et Gaiennié anciennement Bartholomew, mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq et demi lignes de face à la rue Erato; deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur le côté vers la rue Constance; cent quatre-vingt sept pieds quatre pouces et une ligne sur le côté vers la rue Annonciation et trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne du fond

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank N. Butler, avocat pour le plaignant.

26nov—26 27—déc 3 10 17 24 30

E. G. Rebentisch, David Robertson, Subrogee, vs Robert Bronson.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 7,279—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessy, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encanteur publique, le LUNDI 3 janvier 1898, à 11 heures à la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, [3me District], la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Robert Bronson, défendeur, dans et à un certain jugement rendu par l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, le troisième jour de décembre 1897, et signé le huitième jour de décembre 1897, en faveur de Robert Bronson, plaignant et contre E. G. Rebentisch, défendeur, dans le procès intitulé Robert Bronson vs E. G. Rebentisch, 53,584 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, pour la somme de neuf ($19,60) dollars et soixante cents frais de saisie.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E. HUMPHREY, et
Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

21 déc—21 27—3 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par la présente, que le 6me jour de décembre 1897 jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire suivante intitulée, dans les mots et chiffres suivants, à savoir—Mary A. Coile, femme etc., de C. W. Coffin, son mari—No 4,640—Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être jugée —Présents, Jne C. Wickliffe, Esq., avocat pour la plaignante défendeur en sa propre personne.

Après avoir entendu les plaidoiries, évidence et conseil, la Cour considérant l'évidence produite et la loi applicable dans cette affaire et pour des raisons verbalement assignées,

Il est ordonné adjugé et décrété que la plaignante Mary A. Coile, femme de Charles W. Coffin, qu'il y ait jugement contre ledit Charles W. Coffin son mari, pour dissolution de la communauté des gains et acquis maintenant existant entre eux et qu'elle soit et est par la présent, séparée des biens de son mari et reprendre la direction de ses propres affaires.

Il est de plus ordonné que toutes les demandes respectives de la plaignante soient suspendues dans cette affaire de non lieu; le défendeur payant tous les frais des procès

Jugement rendu le 8 décembre 1897.

Jugement signé le 14 décembre 1897.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans le vingt-unième jour de décembre, en l'année de notre Seigneur, Mil Huit Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

22 déc—22 28—11 15 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 070—Division B—Jacob Bernstein vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire Jacob Bernstein soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public à son bureau, Hennen Building, en cette ville, le 10me jour de janvier 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Albert J. Marion soit appointé syndic provisoire de l'insolvable sur caution en la somme de mille dollars, et que A. Goldberg soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, Lne 7 décembre 1897.

Signé: FRED. D. KING,
Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

9 déc—9 26—janv 10

VENTE PAR LE CONSTABLE.

New Orleans Cotton Exchange vs Johnsen & Co.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 34 879—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R. M Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, agissant pour l'Hon W. R. Richardson juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la chambre No 12, quatrième étage de la bâtisse du Cotton Exchange, à l'encoignure des rues Gravier et Carondelet, le MARDI, 28 décembre 1897, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un type-writer et une casse, un éventail électrique, un lot de meubles de bureau, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité

18 déc—18 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON, A l'enchère publique.

MERCREDI, 29 décembre 1897, à 10:30 A. M., au No 2625 rue N. Remparts près Pert, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté 2 novembre 1897, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Smith, No 54,714 du dossier de la dite cour—

Tout et en particulier les effets mobiliers et meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

GEO. G. FRIEDRICHS & CO,
Encanteurs, bureau 832 rue Commune.

19 déc—19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Second District, sur la rue des Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois, l'arrière rue étant St. Philippe.

Veuve Jos Bourdette vs Alexander Mutti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,666—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet No 342, borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Dorgenois et Broad, désigné par le No 17, sur un plan de John F. Braun, daté le 12 janvier 1885 et mesurant trente et un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines par cent quarante-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

8 déc—8 19 17 24 31—jan 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Connue comme les Nos 2415 et 2417 rue Bienville, entre les rues Rochebleve et Tonti.

Southwestern Building & Loan Association vs Eleonora Gregory.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 54,980—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, maintenant Melicerte, Constance, Annonciation et Gaiennié anciennement Bartholomew, mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq et demi lignes de face à la rue Erato; deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur le côté vers la rue Constance; cent quatre-vingt sept pieds quatre pouces et une ligne sur le côté vers la rue Annonciation et trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne du fond

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank N. Butler, avocat pour le plaignant.

26nov—26 27—déc 3 10 17 24 30

E. G. Rebentisch, David Robertson, Subrogee, vs Robert Bronson.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 7,279—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessy, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encanteur publique, le LUNDI 3 janvier 1898, à 11 heures à la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, [3me District], la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Robert Bronson, défendeur, dans et à un certain jugement rendu par l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, le troisième jour de décembre 1897, et signé le huitième jour de décembre 1897, en faveur de Robert Bronson, plaignant et contre E. G. Rebentisch, défendeur, dans le procès intitulé Robert Bronson vs E. G. Rebentisch, 53,584 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, pour la somme de neuf ($19,60) dollars et soixante cents frais de saisie.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E. HUMPHREY, et
Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

21 déc—21 27—3 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par la présente, que le 6me jour de décembre 1897 jugement a été rendu en cette Cour dans l'affaire suivante intitulée, dans les mots et chiffres suivants, à savoir—Mary A. Coile, femme etc., de C. W. Coffin, son mari—No 4,640—Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être jugée —Présents, Jne C. Wickliffe, Esq., avocat pour la plaignante défendeur en sa propre personne.

Après avoir entendu les plaidoiries, évidence et conseil, la Cour considérant l'évidence produite et la loi applicable dans cette affaire et pour des raisons verbalement assignées,

Il est ordonné adjugé et décrété que la plaignante Mary A. Coile, femme de Charles W. Coffin, qu'il y ait jugement contre ledit Charles W. Coffin son mari, pour dissolution de la communauté des gains et acquis maintenant existant entre eux et qu'elle soit et est par la présent, séparée des biens de son mari et reprendre la direction de ses propres affaires.

Il est de plus ordonné que toutes les demandes respectives de la plaignante soient suspendues dans cette affaire de non lieu; le défendeur payant tous les frais des procès

Jugement rendu le 8 décembre 1897.

Jugement signé le 14 décembre 1897.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans le vingt-unième jour de décembre, en l'année de notre Seigneur, Mil Huit Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

22 déc—22 28—11 15 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 070—Division B—Jacob Bernstein vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire Jacob Bernstein soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public à son bureau, Hennen Building, en cette ville, le 10me jour de janvier 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Albert J. Marion soit appointé syndic provisoire de l'insolvable sur caution en la somme de mille dollars, et que A. Goldberg soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, Lne 7 décembre 1897.

Signé: FRED. D. KING,
Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

9 déc—9 26—janv 10

VENTE PAR LE CONSTABLE.

New Orleans Cotton Exchange vs Johnsen & Co.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 34 879—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon R. M Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, agissant pour l'Hon W. R. Richardson juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la chambre No 12, quatrième étage de la bâtisse du Cotton Exchange, à l'encoignure des rues Gravier et Carondelet, le MARDI, 28 décembre 1897, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un type-writer et une casse, un éventail électrique, un lot de meubles de bureau, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité

18 déc—18 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON, A l'enchère publique.

MERCREDI, 29 décembre 1897, à 10:30 A. M., au No 2625 rue N. Remparts près Pert, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté 2 novembre 1897, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Smith, No 54,714 du dossier de la dite cour—

Tout et en particulier les effets mobiliers et meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

GEO. G. FRIEDRICHS & CO,
Encanteurs, bureau 832 rue Commune.

19 déc—19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Second District, sur la rue des Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois, l'arrière rue étant St. Philippe.

Veuve Jos Bourdette vs Alexander Mutti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,666—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet No 342, borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Dorgenois et Broad, désigné par le No 17, sur un plan de John F. Braun, daté le 12 janvier 1885 et mesurant trente et un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines par cent quarante-sept pieds de